



Mairie de Bert

6 Rue de la Mairie
03130 - Bert

Tél : 00 33 4 70 99 60 90

Courriel : mairie-bert@orange.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **SÉANCE DU MARDI 30 MAI 2023**

Date de convocation : 23/05/2023

Mardi 30 mai 2023 à 18 h 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Michel VIVIER, Maire.

Étaient présents : M. Michel VIVIER, M. Jean Louis MESTRIES, M. Patrick MATHIEU, Mme Dominique MATHIEU, M. Gilles JALICOT, M. Nicolas GUY, Mme Emilie BERNARDIN, Mme Sandrine VIVIEN, M. Didier RIVES.

Pouvoirs :

Étai(ent)t excusé(e)s :

Absent(s) :

Secrétaire de séance : BERNARDIN Emilie

N° Ordre	Objet	Décision du Conseil
27.2023	Projet réhabilitation de l'ancienne école / cantine et Demandes de subventions	9 VOIX POUR
28.2023	Convention Médecine Préventive Centre de Gestion l'Allier	9 VOIX POUR
29.2023	Paramétrage logiciel budgétisation en semi-budgétaire	9 VOIX POUR

Le procès-verbal sera arrêté au commencement de la séance suivante, signé par Monsieur le Maire et le ou les secrétaires de séance. Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié et un exemplaire papier sera mis à la disposition du public aux horaires d'accès de la mairie.

Affiché le 2 juin 2023

PROCÈS-VERBAL
DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 30 MAI 2023

Date de convocation : 23 mai 2023

Mardi 30 mai 2023 à 18 h 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Michel VIVIER, Maire.

Étaient présents : M. Michel VIVIER, M. Jean Louis MESTRIES, M. MATHIEU Patrick, Mme Dominique MATHIEU, M. Gilles JALICOT, M. GUY Nicolas, Mme Emilie BERNARDIN, Mme VIVIEN Sandrine, M. Didier RIVES.

Pouvoirs :

Étai(ent)t excusé(e)s :

Absent(s) :

Secrétaire de séance : BERNARDIN Emilie

Ordre du Jour :

- Décisions du maire
- Présentation du projet de réhabilitation de l'ancienne école/cantine
- Décisions concernant les demandes de subventions pour ce projet
- Décision de mise à jour et signature de la Convention d'adhésion au service de Médecine Préventive Centre de Gestion
- Décision de modification du paramétrage du logiciel de budgétisation en semi-budgétaire
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du 14 avril 2023

Les membres du conseil municipal APPROUVE A L'UNANIMITÉ le compte-rendu relatif à la réunion du conseil municipal du 14 avril 2023.

DECISION DU MAIRE

Sans objet

PRESENTATION DU PROJET DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE ECOLE/CANTINE ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le maire rappelle le projet déjà présenté concernant la réhabilitation de l'ancienne école / cantine en salle des associations et remet le nouveau descriptif technique et financier.

Ce projet a été inscrit au projet intercommunal CRTE en 2022 et a déjà reçu un accord d'aide financière pour un montant de 40 000 € et il convient de solliciter d'autres financeurs afin d'obtenir le maximum de subventions pour la réalisation de ces travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise, avec 9 voix POUR, le maire à déposer les dossiers de demandes de subvention pour le projet de réhabilitation de l'ancienne école / cantine et à signer tout document relatif.

**MISE A JOUR ET SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHESION
AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE CENTRE DE GESTION**

Monsieur le maire rappelle la convention avec le Centre de Gestion concernant la partie Médecine Préventive. Cette convention a été revue et adaptée avec de nouveaux services et doit être approuvée dans son nouveau descriptif.

Les membres présents, avec 9 voix POUR, autorise M. le maire à signer la nouvelle convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion.

MODIFICATION DU PARAMETRAGE DU LOGICIEL DE BUDGETISATION EN SEMI-BUDGETAIRE

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'une erreur de paramétrage du logiciel Parme de la suite COSOLUCE a été enregistrée, et qu'il convient sur demande du Trésorier Public d'autoriser la modification des modalités de vote du budget 2023.

Après explication, les membres du conseil municipal autorisent le maire, avec 9 voix POUR, à faire procéder à la modification du paramétrage des modalités de vote du budget 2023 en semi-budgétaire.

QUESTIONS DIVERSES

- demande d'utilisation du plan d'eau par une association de Montcombroux les Mines accueillant des enfants en période estivale, et pour la fabrication d'un radeau : un arrêté sera rédigé et affiché interdisant la baignade, la navigation et toute autre activité nautique.
- Transports scolaires : il convient de rechercher un accompagnateur/trice pour les enfants scolarisés au nouveau RPI en section de maternelle. Les horaires de navette entre Bert et Varennes S/Têche seront les suivants : Départ du car avec les enfants à Bert à 8 h 35 retour du car à Bert à 8 h 55, et Départ du car à Bert à 16 h et retour avec les enfants à 16 h 20. Pour l'instant, 8 enfants sont inscrits à Varennes S/Têche et 2 à Trézelles.
- Explication sur la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en cours pour les zones A.U.
- Ouverture de la piscine communautaire les 1^{er} et 2 juillet 2023, et tous les jours sauf le mardi à partir du 8 juillet 2023

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 15.

Le secrétaire de séance,

Emilie BERNARDIN

Le Maire,

Michel VIVIER